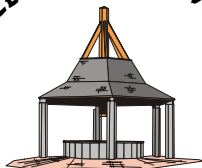


Philippeville, le 14 août 2018

VILLE DE PHILIPPEVILLE



PROVINCE DE NAMUR

Chef-lieu d'arrondissement

Place d'Armes 12

5600 Philippeville

Tél : 071 66 00 60

Fax : 071 66 94 57

## CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

N°7/2018

=====

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du CONSEIL qui aura lieu *le 23 août 2018 à 20h00*, à la Maison Communale, 12 Place d'Armes.

**L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.**

### ORDRE DU JOUR :

=====

#### Le Conseil,

#### SEANCE PUBLIQUE

- OBJET 1 : Réfection toiture église Omezée - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision.
- OBJET 2 : Sport - Octroi d'une subvention aux clubs sportifs de l'Entité de Philippeville.
- OBJET 3 : Règlement redevance sur une prestation administrative spéciale - Enregistrement d'une demande de changement de prénoms - Exercice 2018 et 2019.
- OBJET 4 : Emprunts pour le financement des dépenses extraordinaires des budgets 2017 et 2018 - Approbation du CSC et des conditions du marché.
- OBJET 5 : Vente de bois marchands - Exercice 2019 - Approbation des états de martelage.
- OBJET 6 : Cession du bail de chasse pour le lot 29 : Chasse de Franchimont Sud - Rinval en faveur de Monsieur Van't Westeinde - Approbation.
- OBJET 7 : Règlement complémentaire sur le roulage.

- OBJET 8 : Vente d'une partie d'une parcelle communale sise à Philippeville, cadastrée section B n°412T - Décision de principe.
- OBJET 9 : Aménagement d'une maison de village à Surice – Approbation du mode de passation du marché – Décision.
- OBJET 10 : Compte 2017 du CPAS – Approbation.
- OBJET 11 : Aménagement de l'éclairage public de la Place d'Armes à Philippeville – Désignation du prestataire de services – Approbation des conditions et du mode de passation.
- OBJET 12 : Convention d'occupation du local communautaire au Bois de Roly.
- OBJET 13 : Approbation du PV du 27 juin 2018 (si la séance s'écoule sans observation le PV est considéré comme approuvé).

**PAR LE CONSEIL,**

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

D. DABOMPRES

J-M DELPIRE

**Consultation des dossiers:** Les Conseillers Communaux sont invités à avertir au préalable le Directeur Général pour fixer le jour et l'heure de la consultation des dossiers.

☎ 071/66.00.64 ou 0475/920198.